



New Brunswick College of Pharmacists
Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

DOCUMENT D'ORIENTATION : INFECTIONS DE L'OREILLE et RHINOSINUSITE BACTÉRIENNE AIGUË

Infections de l'oreille et rhinosinusites bactériennes aiguës

Le présent document d'orientation a pour objectif d'aider les pharmaciens et pharmaciennes à effectuer une évaluation et à prescrire des traitements pour l'otite moyenne aiguë et l'otite externe aiguë (infections de l'oreille moyenne et de l'oreille externe), ainsi que pour la rhinosinusite bactérienne aiguë.

Introduction

Les infections de l'oreille s'inscrivent le long d'un continuum qui englobe différentes infections bactériennes et virales de l'oreille interne, moyenne et externe. Les pharmaciennes et pharmaciens sont désormais autorisés à diagnostiquer et à traiter deux de ces infections. La première, l'otite externe, se caractérise par une inflammation ou une infection du conduit auditif externe et est souvent liée à une exposition à l'eau ou à un traumatisme. La seconde, l'otite moyenne aiguë, est une infection de la cavité de l'oreille moyenne; elle constitue le deuxième diagnostic pédiatrique le plus fréquent dans les services d'urgence, après les infections des voies respiratoires supérieures.

Les pharmaciens et pharmaciennes sont désormais habilités à évaluer les cas de rhinosinusite bactérienne aiguë et à prescrire un traitement. Les patientes et patients qui semblent souffrir d'une infection chronique des sinus (symptômes persistant depuis au moins 8 à 12 semaines, ou au moins 3 ou 4 épisodes de rhinosinusite bactérienne aiguë au cours de la dernière année) devraient être invités à consulter leur fournisseur principal.

Formation requise

Pour être en mesure de procéder à une évaluation et de prescrire un traitement pour l'otite externe, l'otite moyenne aiguë (infections de l'oreille) et la rhinosinusite bactérienne aiguë, les pharmaciens et pharmaciennes doivent s'assurer d'être compétents. Ils doivent respecter ces principes fondamentaux en matière de formation, qui leur permettront d'acquérir les connaissances nécessaires ou de les tenir à jour :

- se livrer à une auto-évaluation continue de leurs compétences;

- accéder à une formation adaptée et pertinente¹, laquelle pourrait comprendre un volet pratique en présentiel consacré à l'examen physique des patientes et patients.

Infections de l'oreille : Une formation complémentaire est exigée pour les pharmaciens et pharmaciennes qui effectueront des évaluations et prescriront des traitements pour les infections de l'oreille. L'Ordre ne recommande aucun programme en particulier, mais précise que le programme choisi doit comporter un volet pratique en présentiel.

Rhinosinusite bactérienne aiguë : Les pharmaciennes et pharmaciens dont l'auto-évaluation révélerait un besoin doivent suivre une formation complémentaire afin de démontrer leur compétence.

REMARQUE : On rappelle aux pharmaciens et pharmaciennes qu'il leur incombe de veiller à exercer leur profession dans les limites de leurs connaissances et de leur expérience, et d'orienter les patientes et patients vers un autre professionnel ou une autre professionnelle de la santé au besoin.

Évaluation de la patiente ou du patient

- Les pharmaciens et pharmaciennes doivent s'assurer d'être en mesure de reconnaître les cas où les signes, les symptômes et les besoins de santé de la patiente ou du patient nécessiteraient l'orientation vers un ou une spécialiste ou une prise en charge médicale d'urgence.
- L'otite moyenne aiguë (OMA) doit être diagnostiquée selon un protocole conforme aux recommandations cliniques reconnues, comprenant :
 - un examen physique à l'aide d'un otoscope. Chez les patientes et patients présentant des signes aigus d'infection bactérienne, un dispositif supplémentaire pourrait être utilisé pour confirmer le diagnostic.
 - les antécédents détaillés du patient ou de la patiente, une attention particulière étant accordée aux symptômes tels que les douleurs auriculaires, la fièvre, les troubles auditifs et la durée des symptômes.

¹ Une formation adaptée comportant un volet pratique en présentiel comprendrait :

- Formation acquise dans le cadre d'un programme de pharmacie agréé par le CCAP
- Formation agréée par un organisme d'agrément reconnu (par exemple, le Conseil canadien de la formation continue en pharmacie [CCFCP], l'École de pharmacie de l'Université Dalhousie ou l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières [l'ACESI])
- Approbation par un autre organisme de réglementation de la pharmacie au Canada

- En cas d'otite externe, le diagnostic repose sur les signes et symptômes, notamment une douleur auriculaire (en particulier lors de la manipulation du pavillon de l'oreille), des démangeaisons ou une sensation de plénitude dans le conduit auditif, une inflammation ou un gonflement, ainsi qu'un éventuel écoulement.
- Les patientes et patients présentant des signes cliniques d'alerte, tels que décrits dans la formation obligatoire, pourraient devoir être orientés vers un autre professionnel ou une autre professionnelle de la santé pour une évaluation plus poussée et la prise en charge de ces symptômes.
- Les pharmaciennes et pharmaciens peuvent évaluer et prendre en charge les infections de l'oreille et les rhinosinusites bactériennes aiguës chez les enfants âgés de six mois et plus. Étant donné la complexité accrue des cas et la nécessité d'une évaluation spécialisée pour cette tranche d'âge, les nourrissons de moins de six mois doivent être orientés vers un autre professionnel ou une autre professionnelle de la santé.
- En cas de rhinosinusite bactérienne aiguë, les pharmaciennes et pharmaciens passeront en revue les signes et symptômes avec le patient ou la patiente afin de déterminer si l'affection semble d'origine virale ou bactérienne.
- Dans toutes les recommandations, les patientes et patients recevront une liste des signes et symptômes à surveiller, de l'information sur le suivi à effectuer ou des directives quant au moment auquel consulter un autre professionnel ou une autre professionnelle de la santé si nécessaire.

Outils cliniques recommandés

- Réseau de santé Horizon : Firstline
 - Liste des agents pathogènes potentiels et information sur la résistance : [Otite moyenne aiguë \(OMA\) chez l'enfant | Réseau de santé Horizon | Firstline](#)
 - Information sur la gestion des attentes des patientes et patients et aidants et aidantes, et « carnet d'ordonnancier viral » : [Otite moyenne non compliquée | Réseau de santé Horizon | Firstline](#)
 - Antibiotogrammes : Horizon, par région : [Antibiotogrammes | Réseau de santé Horizon | Firstline](#)
 - [Prise en charge des patientes et patients présentant une allergie à la pénicilline ou aux bêta-lactamines](#)

[| Réseau de santé Horizon | Firstline](#)

- [Rhinosinusite – Réseau de santé Horizon – Firstline](#) Vitalité : Firstline
 - [Otite moyenne aiguë \(OMA\) chez l'enfant | Réseau de santé Vitalité | Firstline](#)
 - [Rhinosinusite Vitalité Firstline](#)
- Document de principe de la Société canadienne de pédiatrie sur la prise en charge de l'otite moyenne aiguë : <https://cps.ca/fr/documents/position/otite-moyenne-aigue>
- Ressources TREKK (Translating Emergency Knowledge for Kids) : https://cms.trekk.ca/wp-content/uploads/2023/11/2022-09-09_Acute_Otitis_Media_BLR_FINAL_v.3.0.pdf
- <https://www.bugsanddrugs.org/c3fc31a5-e2d3-49b6-94f4-74641bf6a5f6>
- [Otite moyenne aiguë | medSask](#) (sur abonnement uniquement)
- [Infection des sinus \(rhinosinusite aiguë\) | medSask](#) (sur abonnement uniquement)
- <https://www.rxfiles.ca/RxFiles/uploads/documents/members/Cht-Acute-Otitis-Media.pdf> (sur abonnement uniquement)
- [Lignes directrices canadiennes sur la rhinosinusite bactérienne aiguë | Collège des médecins de famille du Canada](#)

Possibilités de formation

- Université Dalhousie : Évaluation et examen physique des affections de l'oreille et Prise en charge de l'otite moyenne aiguë et de l'otite externe aiguë
<https://registeratcontinuingeducation.dal.ca/search/publicCourseSearchDetails.do?method=load&courseId=12453560>